

Paris, le 23 juillet 2014

JACQUES KRABAL
Député de l'Aisne
Maire de Château-Thierry

Assemblée Nationale :
126, rue de l'Université
75007 Paris
Tél : 0140639213
0624034488
jkrabal@assemblee-nationale.fr
contact@jacqueskrabal.com

Permanence :
37, rue des Blanchards
02400 Brasles
Tél : 0323690075
Guilaine LEMAIRE
0677362923
gl@jacqueskrabal.com
Arnaud BATTEFORT
0677363465
ab@jacqueskrabal.com

Monsieur Le Président de la République
Palais de l'Élysée
N°55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Réf : JK/NK/GL 14.07.23

Objet : La nouvelle carte des régions et le projet de réforme territoriale
Opposition au projet de fusion Picardie / Nord Pas de Calais

Monsieur le Président de la République,

Le 3 juin dernier, votre annonce de voir la réforme territoriale être entreprise au plus vite avait suscité quelques atermoiements chez ceux de mes collègues dont elle bousculait les certitudes et les positions bien établies. Par contre, elle éveillait surtout beaucoup d'espoir chez ceux qui y voyaient des perspectives d'avenir.

Si j'ai été un farouche défenseur de la première carte que vous nous aviez soumise, je ne peux que m'opposer radicalement à celle que le Parlement nous propose par le biais d'une multitude d'amendements. Bien sûr, je respecte scrupuleusement le droit de nos assemblées à user de leurs prérogatives, mais dans des conditions qui restent respectueuses des élus.

Aujourd'hui, il est impossible de comprendre que le projet que vous appeliez de vos vœux, il y a un mois, sur la base d'une carte comportant 14 régions, soit remis en cause au point de bouleverser les principes de cohérence et de d'équilibre qui y présidaient. Pour moi, on attende ainsi à votre légitimité. Voir la parole et la volonté du Président de la République contrariées par deux dizaines de députés est inacceptable à mes yeux comme à ceux de n'importe quel citoyen. En effet, en tant qu' élu et républicain convaincu, j'ai un absolu respect de nos institutions et je considère votre fonction pour ce qu'elle est, donnant à votre personne et à votre parole, un statut au-dessus des contingences et des vicissitudes de la vie politique ordinaire.

J'en veux pour preuve ce qui concerne le projet de fusion entre les régions du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie quand vous envisagiez initialement de regrouper cette dernière avec la Champagne-Ardenne. Votre schéma était le seul pertinent car concordant avec toutes les dynamiques économiques, sociales et de coopération à l'œuvre entre ces deux régions. Il était donc le plus cohérent, même si certains élus n'ont pas craint de se dédire et de se contredire en arguant du contraire. Le Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, Monsieur Jean-Paul BACHY, a d'ailleurs produit sur ce point une étude extrêmement instructive que je vous joins à ce courrier. Elle établit de façon irréfutable tous les atouts et les avantages que la Picardie et la Champagne-Ardenne auraient à fusionner ensemble, selon des principes d'équilibres économiques, d'équité, de convergence de potentialités et de rationalité historique. Monsieur Jean-Pierre BALLIGAND, ancien Député de Thiérache, avait également soutenu cette initiative. C'est dire que votre dessein et que votre vision des choses étaient frappés au coin du bon sens. Il en va exactement à l'inverse dans la carte issue des amendements de députés récalcitrants à votre projet initial.